



Plaidoyer pour l'achat institutionnel des produits alimentaires locaux



Soutenir les commandes publiques
des produits alimentaires locaux, c'est s'engager
pour un développement socio-économique
durable du Togo



OADEL
ORGANISATION POUR L'ALIMENTATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

102, Rue Akata Lomé-Togo 08 B.P.8286
Tel. 00228 22 22 33 30 / 90 12 10 54
E-mail : oadeltoغو@yahoo.fr
www.oadel-togo.org



**SOUTENIR LES COMMANDES PUBLIQUES
DES PRODUITS ALIMENTAIRES LOCAUX, C'EST S'ENGAGER
POUR UN DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE
DURABLE DU TOGO**



Juillet 2020

1

Contexte mondial et local des commandes publiques

Partout dans le monde, les gouvernements ont tiré parti de leur pouvoir d'achat pour favoriser les progrès sociaux, économiques et environnementaux. Depuis le début des années 2000, les pays et les institutions internationales sont de plus en plus conscients de l'intérêt que revêt l'utilisation des achats institutionnels et des commandes publiques pour promouvoir l'intégration des petits exploitants, des transformateurs de produits agricoles dans les marchés et renforcer leurs moyens d'existence. Les réflexions au niveau international sur les enjeux de lutte contre la pauvreté (rappelés en 2015 avec la formulation des Objectifs de Développement Durable, ODD) et les enjeux de transition agricole et agroalimentaire face au changement climatique (rappelés avec les accords de Paris de la COP 21) ont affirmé l'intérêt de renforcer les productions nationales issues de l'agriculture familiale ainsi que le consommer local. Ceci pour permettre d'assurer des revenus et emplois aux populations rurales tout en limitant les impacts écologiques liés au transport et à l'importation de denrées alimentaires.



Pour relancer les filières vivrières nationales, la commande institutionnelle et les achats publics de produits locaux sont apparus comme un levier intéressant pour dynamiser et structurer le secteur. Les grandes recommandations formulées en 2015 par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale portent en particulier sur les mesures à prendre pour renforcer les liens entre les petits producteurs et les achats alimentaires du secteur public et du secteur privé, notamment par les moyens suivants: achat auprès de petits exploitants des vivres utilisés dans les cantines, les garnisons et dans les activités d'assistance alimentaire ; adaptation des procédures d'achat afin de faciliter l'accès des agriculteurs et transformateurs aux marchés publics et privés concernant des produits alimentaires.



Ces dernières années, le gouvernement togolais manifeste une volonté d'action pour le consommer local, qui se traduit par la création d'un portefeuille chargé de la promotion de la consommation locale. Les ministres en charge de l'agriculture, du commerce et celui en charge du tourisme encouragent des achats institutionnels à travers diverses notes en faveur du consommer local. L'axe stratégique 2 du PND est de « développer des pôles de transformations agricoles, manufacturiers et d'industries extractives ».

Le développement du marché intérieur est une condition nécessaire pour la réalisation de cet axe et il est donc important de mutualiser des actions en vue de contribuer efficacement au développement du marché pour la consommation des produits alimentaires locaux. La commande publique ne concerne pas que les produits bruts mais aussi les mets/plats préparés dans les cantines, les garnisons et lors des séminaires, ateliers et rencontres. Tout récemment le vote de la loi relative à l'alimentation scolaire à travers les cantines met l'accent sur la collaboration avec les promoteurs agricoles locaux et l'entreprenariat local. Vivement que cette collaboration soit forte et durable pour le développement de nos différents terroirs. Aujourd'hui avec la crise sanitaire due au corona virus avec des conséquences énormes sur l'économie des pays, les gouvernants sont appelés à accompagner les productions locales en soutenant la demande pour permettre aux entreprises de continuer à produire des biens pour les consommateurs.



Le présent document s'inscrit dans le droit fil de ces initiatives mondiales et nationales et se veut de contribuer aux achats institutionnels au Togo pour la réalisation des objectifs de la décennie pour l'agriculture familiale et à la mise en place d'un environnement favorable à l'établissement de systèmes alimentaires inclusifs et résilients.

2 | La commande publique et des achats institutionnels, qu'est-ce que c'est ?

La commande publique est relative à l'ensemble des achats ou contrats publics entre l'administration publique, que ce soit les ministères, les institutions nationales et internationales, les collectivités, les établissements publics comme les universités les hôpitaux, les prisons par exemple, pour répondre à leurs besoins.

Les commandes publiques alimentaires présentent aujourd'hui des enjeux considérables en raison des montants dépensés. Les achats publics permettent aux personnes publiques d'assumer leur responsabilité environnementale, sociale et économique, tout en apportant des gains à leur structure. Les achats publics durables constituent un levier majeur pour orienter les marchés vers une meilleure prise en compte du développement durable.

3 | Sept (7) raisons d'œuvrer pour les commandes publiques

Les commandes publiques et les achats institutionnels ont plusieurs avantages pour le pays :

- L'achat de produits alimentaires locaux permet de dynamiser un territoire en apportant des revenus aux producteurs / productrices, transformateurs / formatrices et

personnes qui travaillent dans la restauration et livraison de repas. C'est un levier potentiel pour la dynamisation des territoires ruraux et péri-urbains du Togo.

- Développement de l'économie locale par la création d'activités et d'emplois salariés dans les entreprises de transformation et de restauration, notamment de femmes. Elle est également un levier pour l'insertion socioéconomique des jeunes filles et jeunes hommes.
- Le maintien de l'économie locale apporte un certain équilibre dans la répartition territoriale et l'aménagement des territoires du pays en évitant la désertion/migration de certaines zones (qui peut avoir lieu suite à une réduction des activités économiques d'une région avec un exode interne vers d'autres régions du pays et notamment vers la capitale, ou une émigration hors des frontières).
- Les commandes publiques des produits alimentaires locaux, permettent en général de fournir des produits naturels plus sains qu'un grand nombre de produits manufacturés importés (produits locaux sans additifs, sans conservateurs, sans colorants). Ceci est un atout important, notamment pour les consommateurs plus fragiles (malades des hôpitaux, enfants des écoles, prisonniers, etc.).
- Les commandes publiques des aliments locaux restent un enjeu de santé publique. Diverses maladies et problèmes sanitaires peuvent être causés ou aggravés par une alimentation à base de trop nombreux produits contenant des additifs, colorants, éléments de synthèse. Ces maladies ont un coût pour un pays (coût financier dans le budget national consacré à la santé, coût social).
- La commande publique des produits alimentaires et mets locaux est un levier pour encourager les filières de production dans le pays, notamment sur des produits stratégiques comme le riz, le maïs, le manioc, le poulet et bien d'autres qui sont des denrées importantes dans l'alimentation au Togo. Ceci est une stratégie importante en termes de sécurité et souveraineté nationales pour le pays.
- Consommer des produits agricoles locaux doit permettre de réduire l'importation de denrées issues du marché international, qui sont transportées depuis des pays lointains et génèrent par conséquent des émissions importantes de gaz à effet de serre. La consommation de productions nationales, contribue à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et peut s'inscrire et se justifier dans des stratégies de « plan Climat » du Togo face à l'enjeu de lutte contre le changement et de dérèglement climatique.

Le riz

Le riz est le troisième aliment le plus consommé au Togo après le maïs et le sorgho. La production annuelle globale de riz paddy attendue pour cette année 2020 est de 169 230 tonnes, ce qui ne correspond qu'à 44% des besoins sur le plan national évalués à 387 104 tonnes de riz paddy pour espérer 232 262 tonnes de riz usiné. Le nombre de producteurs de riz en 2019 est de 1781 751 avec 90% des riziculteurs qui sont des petits producteurs assurant 70% de la production du riz. Pourtant, le Togo possède des terres potentiellement propices à la production rizicole : terres irrigables (plaines alluviales, bas-fonds) et terres exondées. Le potentiel en bas-fonds est estimé à environ 185 000 ha. Des recherches ont montrés que du point de vue prix, le riz local, produit suffisamment, peut concurrencer le riz importé et que la production du riz local au Togo présente un avantage comparatif par rapport au riz importé. On peut donc trouver sur le marché du riz local comme le riz Délice, le riz Cosamel, le riz Berceau, etc.



Les poulets



Aujourd'hui on dénombre plus de quinze mille (15000) emplois dans le secteur avicole et d'ici 2025, la filière va générer plus de cent cinquante mille (150 000) emplois décents, et plusieurs milliards de FCFA de chiffres d'affaires à condition que la volaille locale soit mieux distribuée et consommée par les togolais. C'est pour offrir toutes ces chances de développement à la filière avicole que le ministère en charge de la production animale a sorti le 16 mai 2020, une note portant obligation de signature de contrat des importateurs avec les fournisseurs de volailles locales. La mise en œuvre et le respect de cette mesure, permettra de redynamiser la production avicole avec des produits de qualité et la création d'emploi dans les abattoirs, pour les

éleveurs, les producteurs de maïs et soja qui vont fournir des matières premières.

Café et cacao

Au cours de la campagne agricole 2017-2018, le Togo a enregistré 6 500 tonnes de café et 4400 tonnes de cacao en termes d'exportation. Le café et le cacao occupent, respectivement le 2ème et 3ème rang parmi les productions agricoles d'exportation traditionnelle après le coton. Malgré ces chiffres, le Togo importe d'importantes quantités de chocolat et de café transformés pour la

consommation finale. Et pourtant des entreprises locales transforment ces produits bruts en chocolat (CHOCOTOGO) et en café (Café du Monastère de Zogbegan, de la société Yentoumi). Le café et le cacao participe à 1,4% à la formation du PIB national. Ainsi, l'encouragement de la transformation locale et sa consommation permettra d'augmenter les capacités productives de ces entreprises de transformation.



Purées et concentrés de tomate



Les purées et concentrés de tomates de Tanko Timati sont sans additifs ni conservateurs chimiques et ont une grande qualité nutritionnelle. Pourtant, ces tomates font face à une opposition farouche des produits importés. La transformation et la commercialisation des tomates localement à grande échelle permettra donc de régler le problème crucial de pourriture et des pertes post récolte des agriculteurs et d'augmenter ainsi leur niveau de vie.

Jus de fruits

La transformation des fruits en jus de fruit est en croissance au Togo depuis plusieurs années, mais malheureusement le marché togolais est inondé des boissons gazeuses provenant de divers horizons et fabriquées à partir de produits de synthèse qui peuvent être nocifs à la santé. Plusieurs entreprises comme Firsty, Génial Wok, Cosmos groupe, JUNABIO Sarl, JURO sarl, Tropic Bio, etc, transforment des gammes de jus de fruits de qualités à base de différents fruits de notre terroir. La consommation de ces différents jus de fruits lors des ateliers et séminaires restent un moyen d'encouragement de ces unités de transformations dans leurs efforts de création de valeur autour des fruits du Togo. Ainsi ces unités pourront produire des milliers de bouteilles par mois et avoir la capacité nécessaire pour l'exportation de leur produit.



Notre plaidoyer

Au regard du contexte togolais et du choix du Chef de l'Etat de faire de l'agriculture le moteur de l'économie togolaise, il urge de prendre d'autres arrêtés qui sont en réalité un renforcement du dispositif légal qui se met en place. C'est ainsi que nous demandons au gouvernement la prise des arrêtés interministériels portant sur :

- La consommation locale lors des ateliers, des séminaires et autres évènements ;
- Les achats institutionnels et les commandes publiques des produits alimentaires locaux.

Les organisations nationales et internationales qui œuvrent pour le développement de notre pays sont appelées d'une manière volontariste à œuvrer aussi pour les achats institutionnels.

En définitive, le développement des chaînes de valeurs à travers le canal des commandes publiques au Togo apparaît comme un enjeu au triple plan de souveraineté et de sécurité alimentaire, de réduction du déficit de la balance commerciale et de croissance économique et sociale.

OADEL

ORGANISATION POUR L'ALIMENTATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL



FIER DE CONSOMMER TOGOLAIS